

## DEMANDE D'UTILISATION D'UN PRÉNOM D'USAGE

Dispositif adopté par la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire du 13 juillet 2017

Vu la délibération adoptée par le Bureau de la Vie Etudiante du 9 juin 2017,  
Vu les articles 60 à 61-4 (modifiés) du Code civil, relatifs aux changements de prénoms et nom,  
Vu les articles 61-5 à 61-8 (modifiés) du Code civil, relatifs à la modification de la mention du sexe à l'état civil,  
Vu la circulaire du 17 février 2017 du Ministère de la Justice, relative à la procédure déjudiciarisé de changement de prénom.

Afin d'améliorer l'accueil des étudiants dont les démarches de changement d'état civil ne sont pas achevées, tout étudiant a la possibilité, sur demande écrite adressée à l'établissement :

- D'être désigné sous son.ses seul.s prénom.s d'usage ;
- De voir la mention de son sexe changée ;

Dans l'ensemble des documents internes à l'établissement :

- La carte d'étudiant.
- Les listes d'inscrits.
- Les listes d'émargement.
- Les relevés de notes

Le prénom d'usage sera également pris en compte pour l'utilisation de la messagerie étudiante.

N° étudiant : .....

NOM : .....

Prénom de l'état civil : .....

Date de naissance : .....

Téléphone : .....

Mail : .....

Inscrit(e) actuellement en : .....

- Demande à l'Université la modification de mon inscription et de tous les documents qui en découlent en utilisant le prénom suivant : .....

- Demande à l'Université la modification de mon inscription et de tous les documents qui en découlent en utilisant le sexe suivant :  M  F

### Pièces à joindre à l'appui de la demande :

- justificatif des démarches effectuées par l'étudiant auprès du Tribunal de Grande Instance ou un acte de notoriété établi par le greffe du TGI ou d'un notaire
- A défaut, attestation sur l'honneur de l'étudiant s'engageant à effectuer une démarche de modification de son état civil

Date :

Signature de l'étudiant